



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 100576

Texte de la question

M. Jean-Pierre Nicolas appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'inquiétude des associations de personnes âgées concernant la réforme des soins de longue durée. Les soins de longue durée sont à la jonction de plusieurs domaines de l'action politique. Ils recouvrent un large éventail de services aux personnes dépendant de l'aide d'un tiers pour accomplir les activités élémentaires de la vie quotidienne. Au cours des trente prochaines années, la demande de soins de longue durée va fortement augmenter lorsque les cohortes de la génération du baby-boom atteindront le quatrième âge. Le besoin de soins des personnes âgées malades augmente déjà considérablement. Or cette réforme a réduit un peu plus l'offre sanitaire gériatrique, sans en tenir compte. En conséquence, il lui demande ce qu'il entend faire pour répondre à ces attentes croissantes, améliorer l'accès aux soins de longue durée et la qualité des services et rendre le coût des soins plus abordable.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Nicolas](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100576

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7743